

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLLARD Cindy, M. PACCOUD Christian, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. DURAND Paul.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 septembre 2024.

2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Madame le Maire expose que l'agent exerçant les fonctions de responsable des agents du service technique est actuellement au grade d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe.

Au regard des fonctions exercées et des conditions de promotion remplies par cet agent, Madame le Maire souhaite demander sa nomination au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne.

Il convient donc de modifier le tableau des emplois ainsi qu'il suit :

	CADRE D'EMPLOI	STATUT	TEMPS HEBDOMADAIRE	EFFECTIF AU 14/10/2024
ADMINISTRATIVE	Adjoint administratifs territoriaux	Titulaire	35.00 / 35ème	2
	Rédacteurs territoriaux	Titulaire	35.00 / 35ème	1
SANITAIRE ET SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Titulaire	28.00 / 35ème	2
TECHNIQUE	Adjoint techniques et agents de maîtrise territoriaux	Titulaire	18.51 / 35ème	1
			25.00 / 35ème	1
			35.00 / 35ème	3
		Contractuel	35.00 / 35ème	1
ANIMATION	Adjoint territoriaux d'Animation	Titulaire	7.00 / 35ème	1
			7.19 / 35ème	1
		Contractuel	6.29 / 35ème	1
			7.63 / 35ème	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE la modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 14 octobre 2024.

Information

Madame le Maire annonce que le contrat de M. Maxime CAILLEAU, adjoint technique contractuel, n'a pas été renouvelé.

M. Celso ROLO DOS SANTOS, qui a déjà effectué des stages au sein du service technique, a été embauché en tant qu'adjoint technique contractuel à compter du 7 octobre 2024 pour une durée d'un an.

3. ACQUISITION DES PARCELLES DU PONT DES LABOUREURS

Madame le Maire rappelle que le Pont des Laboureurs a été inscrit au titre des monuments historiques.

Le pont se situe sur une partie des parcelles A1002 et A1259. Le propriétaire a donné son accord pour la vente à la commune de cette portion de terrain d'une superficie de 305m² environ.

En vue des travaux de restauration du pont, Madame le Maire propose au Conseil l'acquisition de ce terrain. Le prix pourrait être négocié sur la base de la valeur actuelle des terrains agricoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, EMET un avis favorable à l'acquisition de la portion de terrain sur laquelle se situe le Pont des Laboureurs, AUTORISE Madame le Maire à négocier le prix d'achat sur les bases définies ci-dessus.

A noter

Le bornage aura lieu le 24 octobre prochain. Un droit de passage sera à prévoir dans l'acte de vente.

4. MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR ACTIVITE DE SOUTIEN SCOLAIRE

Madame le Maire présente la demande de mise à disposition d'une salle de réunion par Mme SOUILHOL, enseignante et habitante de Grièges, qui souhaite organiser des cours de soutien scolaire :

- les mardis de 17h00 à 18h00
- les mercredis de 9h00 à 12h00

Après discussion, Madame le Maire propose de répondre favorablement à cette demande dans les conditions suivantes :

- la mise à disposition est consentie à titre gracieux pour l'année scolaire en cours,
- l'organisateur s'engage à produire à mi-parcours et en fin d'année scolaire un bilan de la fréquentation reprenant le nombre d'enfants par séance, leur niveau scolaire et leur commune d'origine.

Ces conditions d'utilisation seront formalisées par une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 2 abstentions, EMET un avis favorable à la mise à disposition d'une salle pour l'organisation d'une activité de soutien scolaire, AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition selon les conditions indiquées ci-dessus.

5. ORGANISATION DES PERMANENCES DE L'EXPOSITION GUSTAVE LAMBERT

L'exposition se tiendra dans la salle des mariages et des documentaires seront diffusés dans la salle du conseil municipal.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 22 novembre prochain.

L'exposition débutera le 24 novembre 2024 et prendra fin le 9 mars 2025, avec une interruption du 23 décembre au 5 janvier.

Il est nécessaire d'organiser des permanences d'accueil le vendredi et le dimanche de 14h00 à 18h00.

Un planning sera transmis aux membres du conseil afin que chacun s'inscrive en fonction de ses disponibilités.

6. COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

J.-J. BONNOT :

L'abattage du cèdre est prévu cet hiver.

La chapelle Saint-Gengoult a accueilli 11 visiteurs lors des Journées du Patrimoine.

Th. CHARVET :

Point urbanisme.

Les pompiers de Cormoranche sont intervenus pour la première fois sur la commune suite à une chute d'arbre sur la route de Mâcon.

Une alarme a été installée dans les nouveaux locaux techniques.

M.-Cl. FILET :

Une rencontre a été organisée avec la directrice de l'école et les ATSEM afin d'apporter quelques ajustements à l'organisation du temps de travail en fin de journée.

Annie SANDRIN :

Bulletin municipal : la préparation se poursuit.

Exposition Gustave Lambert : le conférencier interviendra en janvier ou février. La Communauté de Communes travaille sur les panneaux à imprimer. A prévoir une affiche de remerciements aux organismes ayant apporté leur soutien. Annie SANDRIN et Jean-Jacques BONNOT rencontreront la sculptrice le 19 octobre.

3ème session du Pacte Fiscal de la Communauté de Communes : cette session avait pour objet le recensement des besoins des communes, leur priorisation, les conditions de réalisation et le report d'une partie des coûts de fonctionnement sur les communes et sur la fiscalité.

Christian LORIN :

Vente de coupe de bois : il a été proposé à des habitants la vente de coupes de bois sur diverses parcelles communales.

Zones de compensations environnementales : à la demande de la Communauté de Communes de La Veyle, 2 zones plantées en peupliers dans la parcelle communale B1137 doivent être mises à la disposition de cette dernière pour une remise en prairies afin de satisfaire à des exigences de compensations liées d'une part à la construction de la plateforme logistique du Champ du Chêne sur des terrains agricoles à Saint-Jean-sur-Veyle, et d'autre part à l'aménagement de la voie bleue dans des zones classées « Natura 2000 ».

Procédure des biens présumés sans maître : les recherches menées sur la dizaine de parcelles initialement retenues ont réduit à 4 le nombre de parcelles susceptibles de ne plus avoir de propriétaires connus. Des investigations en cours pourraient réduire encore ce nombre à 1 parcelle.

Vanne de Pierre Thorion : Cette vanne semble avoir un défaut d'étanchéité au niveau du poteau ouest du portique. En effet, suite aux récentes pluies et malgré la décrue, l'eau continue de rentrer dans la zone endiguée par la vanne.

Réunion de l'EPTB Saône-Doubs : participation au comité territorial Saône Aval de l'EPTB.

Catherine SANJUAN :

Une seule inscription à l'opération broyage.

Réunion du SMIDOM :

- le problème du ramassage des PAV était lié à des barres de fer présentes dans les déchets qui ont endommagé le camion et à l'absence de personnel.
- Le coût engendré par les erreurs de tri est estimé à 121 000 €.
- Les agents sont désormais assermentés et peuvent verbaliser les contrevenants.

Raymond CUERQ :

Point sur les travaux effectués, en cours, à venir :

- Les chéneaux des dépendances de l'ancienne mairie ont été changés par l'entreprise Lignotoit.
- Au stade, les travaux prévus cet automne par la société Technigazon sont terminés. Les filets à l'ouest du terrain d'entraînement seront changés ce mois. Des devis pour la remise en état du grillage au sud du terrain d'honneur sont en cours d'établissement. Le débroussaillage a révélé que certains piliers sont endommagés, voire sectionnés. Des devis sont en cours d'établissement pour le remplacement du système d'arrosage.
- La société TDM va établir un devis pour des travaux de signalisation (panneaux et peinture).
- Le devis établi par la SOCAFL pour réfection du chemin piétonnier situé au ~~nord~~^{sud} du city-stade et du boulodrome s'élève à 20 268 € TTC. Les travaux se dérouleront durant les vacances de la Toussaint.
- Les travaux sur la digue pour éliminer la décharge sauvage de végétaux seront réalisés fin octobre par la société Agriservices.
- Le paillage minéral des massifs sera réalisé en collaboration avec le Comité de Fleurissement.
- A l'occasion de l'opération « Octobre rose », les rampes lumineuses (dont une en panne) situées sur 5 des fenêtres à l'étage de la mairie seront allumées en rose.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les 3 dernières parcelles à acquérir dans le cadre du projet d'aménagement du chemin piétonnier de La Valla vont faire l'objet d'actes administratifs.

Les travaux devraient pouvoir être lancés en 2025.

Une demande de fonds de concours a été déposée auprès de la Communauté de Communes.

L'horaire de la cérémonie du 11 novembre est à revoir du fait de la présence des pompiers de Cormoranche-Bey-Grièges sur les 3 communes.

Le calendrier du Comité des Fêtes pour 2025 a été établi. Les principales manifestations organisées par la commune en 2025 auront lieu aux dates suivantes :

- Vœux : 10 janvier
- Repas du CCAS : 11 janvier
- Nettoyage de printemps : 15 mars
- Carnaval : 29 mars

Les nichoirs à mésanges sont commandés.

Les prochaines séances du Conseil Municipal auront lieu les mardi 19 novembre et 17 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance
Catherine SANJUAN



Le Maire,
Annick GREMY

